

Objet : Vote du Budget Primitif 2013 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et du budget annexe CDDRA 2013

Le 18 décembre 2012, le Comité Syndical s'était réuni pour débattre des orientations budgétaires en vue de l'élaboration du budget primitif 2013 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

Le Président présente le Budget Primitif 2013 du SMBP ainsi que le budget annexe CDDRA – 2013 proposés au vote du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** le budget primitif 2013 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.
- **Approuve** le budget annexe CDDRA 2013.

- **Donne** tous pouvoir au Président pour solliciter toutes subventions et poursuivre l'exécution du présent budget.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD